



49^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Dialogue Interactif sur le rapport de la haute Commissaire des Droits de l'homme sur le Belarus

Intervention du Luxembourg

17 mars 2022

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et notamment à la forte condamnation de l'implication du Belarus dans l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine.

Ma délégation soutient les observations formulées dans le rapport de la Haute Commissaire et partage ses préoccupations, en particulier concernant le maintien des répressions renforcées depuis les élections présidentielles de 2020, qui n'étaient ni libres, ni équitables.

Devant le grand nombre de détentions arbitraires, nous appelons aux autorités du Belarus de libérer sans délai tous les prisonniers politiques. Toute personne détenue a le droit indérogeable à un procès transparent, juste et équitable, pleinement en ligne avec l'application régulière de la loi : les autorités du Belarus ont l'obligation de garantir ce droit.

Nous partageons également les inquiétudes de la Haute Commissaire sur les cas de torture et de traitements cruels ou inhumains, y compris des cas de violence sexuelle et sexiste, mais aussi sur le recours disproportionné à la force contre des manifestants pacifiques, agissant en ligne avec leur droit à la liberté de réunion et d'association

L'impunité pour les exactions précitées et énumérées dans le rapport mine complètement l'état de droit au Belarus et est contraire aux droits fondamentaux de ses citoyens.

Madame la Haute Commissaire,

Quel appui est-ce que les autorités du Belarus ont demandé en matière de réforme du secteur de la sécurité et de la justice et est-ce que vous voyez des lacunes dans le dispositif international, notamment onusien, de renforcement des capacités ?

Je vous remercie.

(252 mots)